

École de bibliothéconomie et sciences de l'information
Faculté des arts et des sciences

Professeure ou professeur en bibliothéconomie

L'École de bibliothéconomie et sciences de l'information sollicite des candidatures pour occuper un poste à temps plein de professeure ou de professeur en bibliothéconomie au rang d'adjoint.

Fonctions

Le candidat retenu sera appelé à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'institution.

Exigences

- Doctorat en sciences de l'information ou dans une discipline pertinente pour le profil du poste.
- Capacité de développer un programme de recherche dynamique et original de haut niveau.
- Expérience en enseignement (une expérience en enseignement en ligne sera considérée comme un atout).
- Expertise démontrée en bibliothéconomie numérique et plus précisément dans un ou plusieurs des domaines suivants :
 - gestion et promotion des institutions, services et ressources numériques;
 - conception et déploiement de bibliothèques numériques;
 - politiques d'information;
 - aspects juridiques et éthiques liés à l'information numérique;
 - gestion de l'information dans le domaine de la santé.
- Une expérience professionnelle en bibliothèque sera considérée comme un atout.
- Maîtrise de la langue française.*

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

À compter du 1^{er} juin 2012.

Clôture du concours

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, d'un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents, doit parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 janvier 2012.

Les candidats doivent également demander à trois personnes de faire parvenir une lettre de recommandation au directeur de l'École à l'adresse suivante :

Clément Arsenault, directeur
École de bibliothéconomie et sciences de l'information
Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Les personnes intéressées trouveront des renseignements sur l'École de bibliothéconomie et sciences de l'information sur notre site web à l'adresse suivante :

www.ebsi.umontreal.ca/.

*** Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par tous les professeurs membres de l'assemblée départementale. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte (candidatures retenues pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons les candidats qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification - accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/documents/quest-acces-emploi-FR.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.